

12 jan 2007 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 12 janvier 2007](#)

Opérations militaires 2007

Planification des engagements militaires opérationnels à l'étranger pour l'année 2007

Planification des engagements militaires opérationnels à l'étranger pour l'année 2007

Sur proposition de M. André Flahaut, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a approuvé la planification des engagements militaires opérationnels à l'étranger pour l'année 2007. Ces opérations consistent en la gestion des crises et en la promotion de la paix dans le monde. Pour ce faire, environ 1000 militaires seront présents en permanence à l'étranger. En Afghanistan, l'action militaire sera principalement axée sur la sécurisation et le fonctionnement de l'aéroport international de Kaboul. L'action comprendra également l'entraînement et l'encadrement d'unités afghanes qui, à terme, doivent pouvoir se charger de la sécurité. En outre, la Belgique se chargera du commando sur l'aéroport à partir d'octobre 2007, ce qui nécessitera l'engagement de 40 personnes supplémentaires. En Bosnie-Herzégovine, l'EUFOR entame la première phase de transition vers une force plus réduite. La Belgique reste présente dans la structure EUFOR. Au Kosovo, la Défense maintient sa participation à la mission de l'Otan par la poursuite de la mise en oeuvre de deux Liaison and monitoring team et d'une compagnie de manoeuvre dans la Task force multinationale North east. La présence moyenne de 240 militaires peut être réduite, en fonction de la planification de l'Otan, à environ 60 personnes. Pour soutenir la politique étrangère en Afrique, le programme de partenariat militaire avec la RDC et le Burundi se poursuit. Il en est de même pour les opérations de maintien de la paix MONUC (Mission des Nations unies au Congo), ONUCI (Organisation des Nations unies en Côte d'Ivoire) et UNMIS (United nations mission Sudan). La participation belge à la FINUL au Liban est prolongée jusqu'en octobre 2007. La composition du détachement sera adapté en fonction des besoins exprimés par les Nations unies. La Marine participera à la mission de diplomatie de défense dans les pays de l'ouest et du sud de l'Afrique avec un navire de commandement et de soutien. Dans le golfe de Suez et le détroit de Tiran, deux chasseurs de mines seront déployés. En mer Baltique, un chasseur de mines et un navire de commandement et de soutien seront engagés. La composante aérienne reste présente en Lituanie jusqu'au 31 mars 2007 avec quatre F-16 et un détachement d'une soixantaine de militaires, dans le cadre d'une mission de l'OTAN de police aérienne au-dessus des pays Baltes. Les contributions aux Nato response forces et aux Euro battle groups feront l'objet d'une décision particulière du gouvernement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe